
COMMUNIQUE

Dans le cadre de son programme de promotion de la culture financière, la Bourse de Tunis a assuré le jeudi 2 mai 2013 deux animations pédagogiques au profit des étudiants des établissements universitaires suivants :

Avicenne Private Business School

Tunis Business School

Parallèlement à ces activités, et dans le cadre de la convention de partenariat conclue le 30 mars 2013 entre la Bourse des Valeurs Mobilières Tunis et l'Ordre National des Avocats de Tunisie, les équipes de la Bourse de Tunis ont animé le vendredi 3 mai 2013 à l'attention de groupes d'avocats, deux conférences portant sur le cadre légal et réglementaire régissant le marché financier, tenues aux sièges respectifs des deux institutions.